

LES STAGES EN ENTREPRISE

OBJECTIF

Permettre à l'étudiant de découvrir un ou des métiers avec leur contexte professionnel associé dans le cadre de l'option professionnelle choisie par lui :

Option "Métiers du Livre" : Librairie, Bibliothèque, CDI, Archives, Bouquiniste, Maison d'édition ...

Option "Métiers de l'Information et de la Communication" : Médias (presse, radios, télévision), Agence de Communication, Service de communication d'une entreprise ou d'un organisme public...

Option "Patrimoine" : site touristique, musée, service du patrimoine...

Les activités confiées par l'entreprise d'accueil sont des tâches simples de manutention, d'accueil, bureautique, classement, ...permettant à l'étudiant d'observer et de découvrir l'organisation de l'entreprise, ses métiers, les relations externes, ...

CONVENTION

Une convention de stage, entre l'UCO Laval, établit les responsabilités des deux parties et les règles administratives de fonctionnement et spécifie les objectifs pédagogiques du stage et les missions confiées aux stagiaires. La convention est établie après validation du lieu de stage par le directeur de l'UCO Laval.

CALENDRIER

Quatre semaines minimum du lundi 23 novembre au samedi 6 décembre 2015 et du lundi 22 février au samedi 5 mars 2016.

MODALITES DE SUIVI DU CENTRE

- En cas de difficultés rencontrées par le stagiaire, celui-ci en informe au plus tôt le coordinateur de la formation ou la direction de l'UCO Laval.
- Un rapport d'activité d'une page maximum sera envoyé par le stagiaire, par e-mail à la fin de la première semaine de stage à l'adresse suivante : c.mezange@uco-laval.net
- .
- Si nécessaire un formateur de l'UCO Laval prendra contact avec le maître de stage.

EVALUATION

- Une grille d'évaluation sera à remplir par le maître de stage à la fin du stage.
- Un dossier de présentation de l'entreprise de son secteur d'activité et des métiers pratiqués est rédigé après le stage à partir des éléments recueillis pendant celui-ci. Il fait l'objet d'une soutenance orale permettant d'évaluer la compréhension de l'étudiant de l'environnement professionnel qu'il a découvert. Le dossier est remis à l'UCO Laval et à l'entreprise si elle le souhaite.

LES STAGES EN ENTREPRISE

OBJECTIF

Permettre à l'étudiant de découvrir un ou des métiers avec leur contexte professionnel associé dans le cadre de l'option professionnelle choisi par lui :

Option "Métiers du Livre" : Librairie, Bibliothèque, CDI, Archives, Bouquiniste, Maison d'édition ...

Option "Métiers de l'Information et de la Communication" : Médias (presse, radios, télévision), Agence de Communication, Service de communication d'une entreprise ou d'un organisme public...

Option "Patrimoine" : site touristique, musée, service du patrimoine...

Les activités confiées par l'entreprise d'accueil permettent à l'étudiant d'être associé à l'activité générale de l'entreprise et de percevoir une problématique du secteur d'activité qu'il devra analyser complémentirement au stage.

CONVENTION

Une convention de stage, entre l'UCO Laval, établit les responsabilités des deux parties et les règles administratives de fonctionnement et spécifie les objectifs pédagogiques du stage et les missions confiées aux stagiaires. La convention est établie après validation du lieu de stage par le directeur de l'UCO Laval.

CALENDRIER

Deux semaines minimum du lundi 22 février au samedi 5 mars 2016.

MODALITES DE SUIVI DU CENTRE

- En cas de difficultés rencontrées par le stagiaire, celui-ci en informe au plus tôt le coordinateur de la formation ou la direction de l'UCO Laval.
- Un rapport d'activité d'une page maximum sera envoyé par le stagiaire, par e-mail à la fin de la première semaine de stage à l'adresse suivante : c.mezange@uco-laval.net.
- Si nécessaire un formateur de l'UCO Laval prendra contact avec le maître de stage.

EVALUATION

- Une grille d'évaluation sera à remplir par le maître de stage à la fin du stage.
- Un dossier d'analyse d'une problématique de l'entreprise ou /et de son secteur d'activité est rédigé après le stage à partir des éléments recueillis pendant celui-ci. Il fait l'objet d'une soutenance orale permettant d'évaluer la cohérence de l'analyse avec les connaissances acquises sur les métiers ou le secteur d'activité concerné. Le dossier est remis à l'UCO LAVAL et à l'entreprise.

LES STAGES EN ENTREPRISE

OBJECTIF

Permettre à l'étudiant de découvrir un ou des métiers avec leur contexte professionnel associé dans le cadre de l'option professionnelle choisi par lui :

Option "Métiers du Livre" : Librairie, Bibliothèque, CDI, Archives, Bouquiniste, Maison d'édition ...

Option "Métiers de l'Information et de la Communication" : Médias (presse, radios, télévision), Agence de Communication, Service de communication d'une entreprise ou d'un organisme public...

Option "Patrimoine" : site touristique, musée, service du patrimoine...

Les activités confiées par l'entreprise d'accueil permettent à l'étudiant d'être associé à l'activité générale de l'entreprise et de percevoir une problématique du secteur d'activité qu'il devra analyser complémentirement au stage.

CONVENTION

Une convention de stage, entre l'UCO Laval, établit les responsabilités des deux parties et les règles administratives de fonctionnement et spécifie les objectifs pédagogiques du stage et les missions confiées aux stagiaires. La convention est établie après validation du lieu de stage par le directeur de l'UCO Laval.

CALENDRIER

Deux semaines du lundi 22 février au samedi 5 mars 2016.

MODALITES DE SUIVI DU CENTRE

- En cas de difficultés rencontrées par le stagiaire, celui-ci en informe au plus tôt le coordinateur de la formation ou la direction de l'UCO Laval.
- Un rapport d'activité d'une page maximum sera envoyé par le stagiaire, par e-mail à la fin de la première semaine de stage à l'adresse suivante : c.mezange@uco-laval.net
- Si nécessaire un formateur de l'UCO Laval prend contact avec le maître de stage.

EVALUATION

- Une grille d'évaluation sera à remplir par le maître de stage à la fin du stage.
- Un dossier d'analyse d'une problématique de l'entreprise ou /et de son secteur d'activité est rédigé après le stage à partir des éléments recueillis pendant celui-ci. Il fait l'objet d'une soutenance orale permettant d'évaluer la cohérence de l'analyse avec les connaissances acquises sur les métiers ou le secteur d'activité concerné. Le dossier est remis à l'UCO Laval et à l'entreprise.

LES STAGES DANS LES « MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT »

OBJECTIF et ACTIVITES

Permettre à l'étudiant qui se destine à l'enseignement de découvrir les métiers de l'enseignement avec leur contexte professionnel associé dans le cadre de l'option professionnelle choisi par lui.

Pour plus de précisions, se référer à l'annexe « Les objectifs de stage dans la filière métiers de l'enseignement ».

CONVENTION

Une convention de stage, entre l'UCO Laval, établit les responsabilités des deux parties et les règles administratives de fonctionnement et spécifie les objectifs pédagogiques du stage et les missions confiées aux stagiaires. La convention est établie après validation du lieu de stage par le directeur de l'UCO Laval.

Les établissements concernés peuvent être une école primaire, maternelle, collège, classes d'adaptation, enseignement spécialisé, autres structures.

CALENDRIER

Le stage s'effectue du lundi 23 novembre au samedi 6 décembre 2015 et du lundi 22 février au samedi 6 mars 2016.

MODALITES DE SUIVI DU CENTRE

- En cas de difficultés rencontrées par le stagiaire, celui-ci en informe au plus tôt le coordinateur de la formation ou la direction de l'UCO Laval.
- Un rapport d'activité d'une page maximum sera envoyé par le stagiaire, par e-mail au milieu du stage à l'adresse suivante : c.mezange@uco-laval.net .
- Si nécessaire un formateur de l'UCO Laval prend contact avec le maître de stage.

EVALUATION

- Une grille d'évaluation sera à remplir par le maître de stage à la fin du stage.
- Un dossier fait l'objet d'une soutenance orale permettant d'évaluer la compréhension de l'étudiant de l'environnement professionnel qu'il a découvert. Le dossier est remis à l'UCO Laval et à l'établissement s'il le souhaite.

LES STAGES DANS LES « MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT »

OBJECTIF et ACTIVITES

Permettre à l'étudiant qui se destine à l'enseignement de découvrir les métiers de l'enseignement avec leur contexte professionnel associé dans le cadre de l'option professionnelle choisi par lui.

Pour plus de précisions, se référer à l'annexe « Les objectifs de stage dans la filière métiers de l'enseignement ».

CONVENTION

Une convention de stage, entre l'UCO Laval, établit les responsabilités des deux parties et les règles administratives de fonctionnement et spécifie les objectifs pédagogiques du stage et les missions confiées aux stagiaires. La convention est établie après validation du lieu de stage par le directeur de l'UCO Laval.

Les établissements concernés peuvent être une école primaire, maternelle, collège, classes d'adaptation, enseignement spécialisé, autres structures.

CALENDRIER

Le stage s'effectue du lundi 22 février au samedi 5 mars 2016.

MODALITES DE SUIVI DU CENTRE

- En cas de difficultés rencontrées par le stagiaire, celui-ci en informe au plus tôt le coordinateur de la formation ou la direction de l'UCO Laval.
- Un rapport d'activité d'une page maximum sera envoyé par le stagiaire, par e-mail au milieu du stage à l'adresse suivante : c.mezange@uco-laval.net .
- Si nécessaire un formateur de l'UCO Laval prend contact avec le maître de stage.

EVALUATION

- Une grille d'évaluation sera à remplir par le maître de stage à la fin du stage.
- Un dossier fait l'objet d'une soutenance orale permettant d'évaluer la compréhension de l'étudiant de l'environnement professionnel qu'il a découvert. Le dossier est remis à l'UCO Laval et à l'établissement s'il le souhaite.